

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CAMPING DE L'OCEAN**

I. APPLICATION ET OPPOSABILITE DES CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

Les présentes conditions générales de séjour sont systématiquement remises ou adressées à chaque demandeur pour lui permettre de réaliser sa réservation.

En conséquence, toute demande de réservation implique l'adhésion entière et sans réserve du locataire à ces conditions générales.

Aucune condition contraire ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du responsable du Camping, prévaloir contre les présentes.

II. REGLEMENT DU SEJOUR

• MODALITES DE REGLEMENT

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur doit être formulée par écrit et accompagnée :

- du règlement d'un acompte de 30% du montant du séjour (l'aide VACAF ne dispense pas du versement d'un acompte de 30% du montant total initial du séjour).
- de la cotisation pour l'assurance annulation (si souscrite)

Le solde du séjour est à régler au plus tard (sans qu'il soit envoyé de relance) :

- 30 jours avant le début du séjour ou à la réservation si le séjour est à moins de 30 jours de l'arrivée pour les locatifs
- à l'arrivée pour les emplacements

Le camping est agréé VACAF. A défaut du règlement de ces sommes, le camping se réserve le droit de considérer que la réservation a été résiliée, avec les conséquences prévues au paragraphe ci-dessous.

Les tarifs sont nets mais n'incluent pas la taxe de séjour (par nuit et par personne de 18 ans et plus). Les frais de dossier sont offerts.

Les tarifs peuvent être sujet à modification, dans les limites légales et réglementaires lorsqu'intervient, entre la date de réservation et la date de paiement du solde, des variations des taux de T.V.A. applicables, ou des variations de la taxe de séjour.

Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA DE 10% applicable au jour où ils ont été déterminés.

Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

• MODES DE PAIEMENT

Pour le règlement de l'acompte et du solde, les modes de paiement acceptés sont les suivants : chèque bancaire, espèces, carte bancaire, virement bancaire, chèque Vacances ANCV et aide VACAF (après validation du dossier par le service VACAF).

Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation d'inscription émise par le camping par mail ou par courrier.

Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, le séjour est considéré comme annulé et nos conditions d'annulations décrites ci-après s'appliquent.

III. ANNULATION

• DU FAIT DE L'ACHETEUR :

Pour obtenir un éventuel dédommagement, le Camping invite le client à souscrire une assurance annulation lors de la réservation.

Toute annulation doit être notifiée par écrit, laquelle prendra effet à compter de la date de réception du courrier.

Aucun remboursement ne sera effectué si l'assurance annulation n'a pas été souscrite.

- Pour l'annulation d'un emplacement nu, quelle que soit la date de réception, la totalité des sommes dues à la réservation est retenue.
- Pour l'annulation d'un hébergement locatif :
 - Plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de l'acompte location et la cotisation d'assurance restent acquis au camping.
 - Moins de 30 jours avant votre arrivée, le montant total de la location et de la cotisation d'assurance sont conservés.

NON PRESENTATION SUR LE CAMPING

En cas de non présentation sur le camping 24 heures après le début de votre séjour et sans justificatif (par écrit) et/ou nouvelle de votre part, le camping disposera de votre hébergement ou de votre emplacement. Nous retenons les frais en application à nos conditions d'annulation.

ARRIVEE RETARDEE ET DEPART ANTICIPE :

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre bon de séjour, la totalité du séjour restera due.

Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

• DU FAIT DU CAMPING :

Si le Camping est amené à annuler ses prestations de location, d'emplacement nu, tout contractant ayant reçu sa confirmation de séjour, sera averti par lettre recommandée puis remboursé intégralement à concurrence des sommes qu'il aura versées.

Le camping propose l'assurance-annulation CAMPEZ COUVERT.

Les conditions de cette assurance vous sont fournies au moment de la demande de réservation.

Toute demande de remboursement devra être adressée directement à l'assureur CAMPEZ COUVERT

- AVERTIR le camping de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ
- DÉCLARER le sinistre dès que vous en avez connaissance :

Par internet : www.campez-couvert.com/declaration/

Par email : sinistre@campez-couvert.com

Par courrier : Gritchen Tourisme & Loisirs - Service Sinistre

BP 6048 - 27 rue Charles Durand

18024 Bourges cedex

IV. RECLAMATION/MEDIATION

Toute réclamation éventuelle à la suite d'un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre séjour.

Vous pouvez également faire appel au médiateur de la consommation,

par Internet: www.medicys.fr

par mail: contact@medicys.fr

par voie postale: 73, boulevard de Clichy 75009 PARIS

CONDITIONS GENERALES DE SEJOUR

CAMPING DE L'OCEAN**

I. NOS PRESTATIONS

• EMPLACEMENT NU

Il s'agit d'un emplacement nu pour installer une tente, caravane, véhicule aménagé ou un camping-car. Votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base 2 personnes qui comprend l'emplacement, la/les personne(s), votre installation, un véhicule et l'accès aux infrastructures et sanitaires, les animations.

Un emplacement peut accueillir 6 personnes maximum.

Le branchement électrique nécessite une prise européenne.

Pour les emplacements, l'arrivée se fait à partir de 15h00 et le départ avant 12h00.

• LE LOCATIF

Nos prix comprennent l'hébergement, l'eau, le gaz, l'électricité, un véhicule, l'accès aux infrastructures (hors sanitaires), les animations.

L'hébergement devra être remis lors du départ, en l'état de propreté et de fonctionnement tel que trouvé à l'arrivée.

Un inventaire signé devra être remis à l'accueil sous 24 H après l'arrivée.

Les souhaits et demandes particulières pour un emplacement ou un locatif précis ne peuvent être satisfaits qu'en fonction de nos possibilités d'accueil à votre arrivée.

Les hébergements sont disponibles à partir de 16h00 et doivent être libérés avant 10h00.

En juillet-août, les arrivées et départs se font le mercredi et le samedi pour une durée minimum de 7 nuits. En dehors de cette période, la durée minimale est de 2 nuits.

• SUPPLEMENTS

Quel que soit la formule choisie, des frais seront facturés pour les véhicules supplémentaires, les animaux, les visiteurs, etc...

Le forfait ménage ne comprend pas le nettoyage de la vaisselle et des ustensiles de cuisine.

Les prix TTC*, n'incluent pas la taxe de séjour.

Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA à 10 % applicable au jour où ils ont été déterminés. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

• SERVICES

Piscine chauffée et couverte, terrain multisport, aire de jeux pour enfants, modules fitness adultes, tables de ping-pong, location de vélo (partenariat cyclomar), wifi, cartes postales, point information tourisme, épicerie & dépôt de pain.

Du matériel spécifique (lit bébé, baignoire bébé, chaise haute) peut être mis à disposition selon disponibilité (en le précisant à la réservation), il convient d'apporter le linge de lit adéquat

II. DEPOT DE GARANTIE

Pour les locatifs, un dépôt de garantie sera demandé à l'arrivée, lequel vous sera restitué après l'état des lieux.

Le camping se réserve le droit de garder une partie ou la somme totale en cas de détérioration de l'hébergement et de son contenu et/ou de matériel sur le camping.

Le camping se réserve aussi le droit de déduire les frais de ménage, si celui-ci n'a pas été effectué lors du départ.

III. MINEURS

Le Camping n'accueille pas de mineurs seuls. La présence sur l'emplacement d'un adulte parent responsable est obligatoire durant le séjour.

IV. ANIMAUX

Les animaux, excepté les chiens de catégorie 1 et 2, sont autorisés dans le camping. Le camping exige que les chiens soient tenus en laisse dans l'enceinte du camping.

Le respect de l'hygiène et de l'environnement est primordial.

Le carnet de santé doit être présenté à l'arrivée au camping.

Les vaccins antirabiques et le certificat de tatouage sont obligatoires.

V. DOMMAGES

Les équipements et les installations du camping doivent être utilisés conformément à leur destination ordinaire.

Le client locataire en titre est personnellement responsable de tous les dommages, pertes ou dégradations apportés tant au locatif lui-même qu'à toutes les installations du camping, commis par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

VI. GENERALITES

Pour le confort de tous, il est demandé de veiller à ne pas faire de bruit avant 8h et après 22h00.

Les valeurs et plus particulièrement les effets et objets divers vous appartenant restent sous votre responsabilité, tant dans les locatifs que dans les espaces communs ou dans votre voiture.

Le camping est dégagé de toute responsabilité au-delà de sa responsabilité légale, en cas de vol, perte, disparition ou destruction de ces objets.

Le Camping est géré par une association loi 1901 dont l'objet principal est le tourisme social et solidaire dans un esprit chrétien.